

femmes parmi les « indépendants en précarité sans métier » et les autoentrepreneurs, et une majorité d'hommes parmi les « indépendants en précarité porteurs de métier » et les chercheurs d'emploi salariés.

Malgré un apport important de compétences et une forte proportion d'actifs parmi les ressortissants étrangers, les migrant-e-s et réfugié-e-s font face à de nombreuses barrières, tel qu'un faible accès à l'information, une méconnaissance de l'environnement du travail, des offres d'emploi limitées, ou encore des difficultés d'accès aux financements et aux locaux pour les entrepreneur-euse-s.

Il existe également des limites en matière d'offre de service d'appui à l'entrepreneuriat. Les services d'appui à la création d'entreprise de l'ANAPEC demeurent peu connus parmi les migrant-e-s et réfugié-e-s. Par ailleurs, les indépendants en situation de précarité ignorent les dispositifs de formation et les mécanismes par lesquels ils pourraient accéder à l'auto-emploi.

Aujourd'hui, l'ANAPEC, conformément aux lignes directrices de la SNIA, ses orientations stratégiques et à son mandat, souhaite renforcer ses services d'insertion professionnelle destinés aux populations migrant-e-s et réfugié-e-s afin d'améliorer leur intégration sur le marché du travail.

Les présents termes de référence font partie d'une série d'activités de renforcement de capacités de l'ANAPEC appuyé par le BIT à travers le projet « Appui à la Migration Equitable pour le Maghreb » (AMEM) financé par l'Agence italienne pour la coopération au développement, ainsi que par le programme « Pour une approche globale de la gouvernance de la migration et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord » (THAMM) financé par l'Union européenne.

2. Objectifs de la mission

L'objectif de la mission est de renforcer l'offre de service d'appui à l'entrepreneuriat offert par l'ANAPEC à destination des chercheurs d'emploi migrant-e-s et réfugié-e-s à travers le développement d'outils et instruments d'éveil entrepreneurial et d'accompagnement à la mise en œuvre de projets.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Concevoir et développer un module de sensibilisation des chercheur-euse-s d'emploi migrant-e-s et réfugié-e-s à l'esprit de création d'entreprise. Ce module devra prévoir deux versions présentielle et distancielle. L'objectif de ce module de sensibilisation est de susciter de l'intérêt des migrant-e-s et réfugié-e-s à l'égard de l'entrepreneuriat, de développer chez eux l'esprit entrepreneurial et les inciter à penser à l'idée de créer leurs entreprises. Il doit comprendre le développement de l'ensemble des outils que les facilitateurs auront à utiliser

pour mener cet atelier : des contenus d'animation des deux produits : présentiel et en ligne (ingénierie de formation) ; et des supports et outils d'animation et des matériels didactiques accessibles à distance, y compris deux scénarios pour vidéos de « success stories » d'entrepreneur-euse-s migrant-e-s et réfugié-e-s. La digitalisation de l'atelier de sensibilisation doit refléter de manière fidèle le contexte dans lequel se déroule l'atelier "présentiel" et se baser sur une typologie d'activités interactives en adéquation avec la technologie utilisée ;

2. **Elaborer des cahiers de charges des vidéos** sur différents aspects de l'entrepreneuriat qui serviront à la fois pour l'auto-formation en ligne et comme supports pédagogiques de formation, liés (i) au parcours de pré-crédation d'entreprise destiné aux migrant-e-s et réfugié-e-s désireux-euse-s de lancer une entreprise et (ii) aux modules de formation en gestion d'entreprises. La technique du « *motion design* » est à privilégier pour rendre le propos dynamique et attractif, mais d'autres techniques pourraient être proposées. Ceux-ci peuvent compléter les contenus des vidéos didactiques animés existants pour les potentiels entrepreneuses et entrepreneurs nationaux² en plus d'offrir des informations spécifiques aux étrangers chercheurs d'emploi. Ces cahiers de charges devraient préciser le nombre, le format et le ton de la vidéo, le script de chaque thématique, les messages et enseignements, les canaux de diffusion, ainsi que le coût prévisionnel de chaque vidéo dans la mesure du possible ;
3. **Concevoir et développer des modules de i) formation SoftSkills, technical skills en entrepreneuriat (pré-crédation) et ii) de formation en renforcement des compétences managériales des migrant-e-s entrepreneuse-euse-s en phase de démarrage du projet** ; selon des modalités mixtes en ligne/présentiel visant les porteuses et porteurs de projets migrant-e-s. iii) Un module spécifique de formation **portant sur les aspects spécifiques et techniques clés liés à la création d'entreprises sera également développé visant** les migrant-e-s entrepreneurs à faible niveau d'instruction et les problèmes auxquels ils font face dans le démarrage de leurs entreprises (principales opportunités d'affaires, accès à l'information, accès aux sources de financement, démarches légales et principaux cadre réglementaires, bases de comptabilité, etc.). Ces modules sont en complément de la méthodologie et des outils « GERME » du BIT. Ils peuvent se baser sur des outils développés par le BIT dans d'autres contextes³. Ces modules doivent également incorporer du contenu adapté au contexte marocain et à la réalité de la population des migrant-e-s et réfugié-e-s ;

² Voir vidéos de la Division Auto Emploi de l'ANAPEC tel que : <https://youtu.be/rnwl7kw1pAw>

³ Voir par exemple BIT/ANETI (2018) « Guide d'accompagnement des chercheurs d'emploi dans l'acquisition des compétences principales de travail »

4. **Développer un module de formation de formateurs (ToT) pour l'accompagnement à l'entrepreneuriat** des migrant-e-s au profit des conseillers de l'ANAPEC, animateurs d'associations et partenaires en charge d'accompagner les migrants à la création de TPE. Ce module de formation des formateurs contiendra un manuel de formateur et un livret de l'apprenant et portera sur les différents outils et matériels développés dans les objectifs précédents (pré-crédation, démarrage et post-crédation) et sera basé sur les outils « GERME » et « Education Financière ».

3. Livrables de la mission

- A. **Note méthodologique décrivant** en détail le processus et l'approche méthodologiques, les activités et le calendrier des livrables à la base des présents TdR. La note méthodologique inclut également la description détaillée de la méthode de développement de chaque livrables ci-dessous et du résumé de son contenu technique. Cette note méthodologique sera également présentée en PPT aux acteurs concernés ;
- B. **Un (1) module de sensibilisation à l'esprit de création d'entreprise** selon les **deux (2) modes présentiel et distanciel**, décrivant l'ingénierie de formation et incluant un kit de matériel didactique (objectifs visés, scénarisation et contenu des séances, méthodes pédagogiques et d'animation, conception/réalisation des supports pédagogiques, d'évaluation et moyens de mise en œuvre, supports de formation, tests des produits réalisés, etc.) ;
- C. **Deux (2) Cahiers des charges de 2 scripts-vidéo « success stories »** d'entrepreneur-euse-s migrant-e-s et réfugié-e-s, d'environ 3 minutes de temps chacun pour éveiller l'esprit entrepreneurial des chercheurs-euses d'emploi. Ces cahiers des charges devraient préciser le format et le ton de la vidéo, le script de chaque vidéo, les messages et enseignements à communiquer ainsi que les canaux de diffusion ;
- D. **Cahiers des charges pour la production d'une vidéothèque pédagogique**⁴ des vidéos didactiques intégrant, pour chaque vidéo, le contenu des scripts, le descriptif détaillé des scénettes à produire, le story-board de chaque animation, etc. ;
- E. **Modules de formation (Soft Skills et technical skills)** en entrepreneuriat (pré-crédation) et en compétences managériales **des migrant-e-s entrepreneure-euse- s en phase de démarrage du projet, ainsi qu'un**

⁴ La conception graphique et le développement des vidéos seront pris en charge par un prestataire de communication engagé séparément par le BIT.

module spécifique de formation portant sur les aspects spécifiques et techniques clés sur la création d'entreprises par des migrant-e-s, incluant le kit du matériel et les supports pédagogiques (conception des contenus du module, choix des modèles d'apprentissage, conception et réalisation des outils et supports pédagogiques, outils d'évaluation, etc.); selon des modalités mixtes en ligne/présentiel (ingénierie, production des outils et matériels de formation, élaboration des supports participants, etc.) ;

- F. **Module de Formation des Formateurs (ToT) relatif à l'accompagnement à l'entrepreneuriat** pour les migrant-e-s, incluant un manuel de formateur et un livret de l'apprenant. Le parcours d'accompagnement sera basé les outils « GERME » et « Éducation Financière » du BIT et destiné aux conseillers de l'ANAPEC, animateur-trice-s /accompagnateur-trice-s relais et partenaires, détaillant l'ingénierie de formation, les approches et méthodes d'animation, le programme et les contenus, les outils et les supports d'animation, les outils d'évaluation, les outils d'accompagnement post-crédation, etc.

4. Méthodologie

Compte tenu du contexte sanitaire, la mission peut s'effectuer à distance du Maroc, en étroite collaboration avec l'ANAPEC et le BIT. La mission s'effectuera selon l'approche suivante :

- Consultations et concertation étroites avec le BIT, l'ANAPEC, et ses partenaires :
 - o pour approfondir la compréhension des attentes spécifiques autour de chaque livrable ;
 - o pour recueillir, intégrer leurs commentaires, finaliser et valider les livrables selon le calendrier prévu ;
- Revue des outils de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat utilisés actuellement par l'ANAPEC afin d'assurer une cohérence et des synergies entre l'existant et les livrables à développer ;
- Pour chaque livrable, présentation de la méthode de développement et d'un résumé détaillé de son contenu technique. Les méthodologies et les outils du BIT, notamment « GERME » et de « l'Education Financière » existants doivent être prises en compte pour développer des livrables complémentaires à celles-ci et pertinentes ;

En termes d'encadrement de la mission le-la (s) consultant-e (s) s'engage(nt) à :

- Être en relation régulière (hebdomadaire) avec l'équipe du BIT pour le projet AMEM et le programme THAMM : le coordinateur national pour le Maroc, la

conseillère et le conseiller techniques principaux des projets, les spécialistes migration du BIT.

- Travailler en étroite collaboration avec la division de l'appui à l'entrepreneuriat de l'ANAPEC.

5. Calendrier prévisionnel d'exécution

Cette mission est prévue pour une durée de 3 mois maximum à une charge de travail de 30 jours ouvrables, entre le 22 octobre 2021 et le 24 janvier 2022.

Profil du/de la / des Consultant-e /s Principal-e/s

- Niveau académique : Niveau Masters ou équivalent dans le domaine des sciences sociales ou de l'économie ;
- Expertise avérée en matière d'appui aux projets d'entrepreneuriat ;
- Expérience avérée en ingénierie de formation et en développement d'outils audio-visuels et d'enseignement en ligne avec auto-évaluation ;
- Une expérience de travail avec des services publics de l'emploi, des institutions ministérielles marocaines et/ou le BIT serait un atout ;
- Connaissances des outils et de méthodologie du BIT d'appui à l'entrepreneuriat serait un atout ;
- Une expérience de travail auprès de populations migrantes et/réfugiés serait un atout ;
- Excellente maîtrise du français ; l'arabe serait un atout.

6. Constitution de l'offre

Les documents à remettre dans le cadre de la soumission de l'offre sont :

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Profils / CV des consultant-es ;
- Pour les cabinets / bureaux d'études :
 - Profil du cabinet de consultance et CV des consultant-es ;
 - Patente / ICE et quitus fiscal à jour.
- Références des diplômes et des expériences similaires du / de la /des consultant-es.

OFFRE TECHNIQUE

- Une note méthodologique :
 - Compréhension des travaux à réaliser ;
 - Ajustements ou variantes proposées ;
 - Calendrier d'exécution précisant les dates de présentation des livrables ;
 - Moyens humains et matériels détaillés ;
 - Références de travaux précédents ;
 - Attestations de services rendus et autres titres pouvant appuyer la candidature ;
 - CVs des consultant-es/expert-es et copies de diplômes.

OFFRE FINANCIÈRE :

La soumission d'une offre détaillée précisant les honoraires (j/p) et une estimation des frais connexe de la mission.

7. Conditions matérielles et financières

- **Conditions financières**

Les honoraires de la mission sont fixés soit en USD soit en MAD.

- **Modalités de paiement**

Le paiement des honoraires sera effectué par le BIT à l'achèvement de la version finale des livrables (point 3 de ces TDR) à la satisfaction du BIT de l'ANAPEC ; et ce de la façon suivante :

- Un paiement de 40 % après validation du livrable A ;
- Un paiement de 60% après validation de tous les livrables B, C, D, E et F

Les propositions devront être envoyées aux adresses suivantes au plus tard le 22 septembre à 23h59 (heure de Rabat) :

amraoui@ilo.org

tarfaouiz@ilo.org